

**4 Économie**

**Énergie hydroélectrique**

**Guy-Bertrand Mapangou fait un état des lieux à Tchimbélé et Kinguélé**

**MZM**  
Libreville/Gabon

**DANS** le cadre de sa tournée des sites de production, de transport, de stockage d'énergie électrique et d'eau potable du Gabon, le ministre de l'Énergie et des Ressources hydrauliques, Guy Bertrand Mapangou, a effectué sa première visite d'inspection dans la province de l'Estuaire. Accompagné des responsables de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), il s'est rendu, jeudi dernier, dans les usines hydroélectriques de Tchimbélé et Kinguélé. Lors de cette visite d'inspection, le membre du gouvernement est allé s'enquérir des réalités de fonctionnement des deux barrages hydroélectriques. « En marge des problèmes



**Le ministre de l'Énergie et des Ressources hydrauliques, Guy Bertrand Mapangou a été mis au fait de la production hydroélectrique.**

*incessants d'électricité des populations de Libreville, il était important, avec la SEEG, de voir ce qui marche et ce qui ne marche pas. Naturellement, nous notons les efforts qui sont faits par le concessionnaire. Néanmoins, nous avons relevé des problèmes qui existent, et qui subsistent dont l'obsolescence des outils», a indiqué Mapangou.*

En effet, inaugurés respectivement en 1969 et en 1973, les barrages de Tchimbélé et de Kinguélé sont frappés par le vieillissement de certains outils et mécanismes, à l'instar de la turbine 4 du barrage de Tchimbélé. Des installations qui sont indispensables à la production hydroélectrique et, partant, à un meilleur fonctionne-



**Le barrage de Kinguélé, victime des caprices de la nature. La baisse du niveau de la retenue d'eau est flagrante.**

ment des usines. Selon le directeur de production hydroélectrique de la SEEG, Guy Christian Okongo, en attendant la livraison prochaine d'une nouvelle turbine, les ingénieurs mécaniques ont réparé avec succès ladite turbine 4. « Nous avons commandé une turbine pour la continuité du service et pour une meilleure produc-

tion. Mais les délais de commande sont d'une durée d'un an, car les turbines sont des outils sophistiqués. D'ici 2016, nous aurons une nouvelle turbine qui viendra renforcer la maintenance de la continuité du service pour alléger les souffrances et le stress des populations», a-t-il promis. D'autres dysfonctionnements ont été abordés, dont

les caprices de mère nature sur le niveau de la retenue d'eau, qui ne cesse de baisser en saison sèche. Toutefois, le ministre a pris en compte des paramètres tels que la progression démographique, la multiplication des quartiers de part et d'autre à Libreville ainsi que les besoins industriels qui sont des freins à l'alimentation totale en électricité de la capitale. Il a ainsi annoncé la mise en œuvre d'un plan d'aménagement du réseau hydroélectrique, composé de plusieurs projets. A savoir le projet de Nkolomedzime à Kango, avec une projection de 115 mégawatts, le barrage de l'Impératrice Eugénie à Fougamou avec une moyenne de 84 mégawatts et un possible barrage de 40 mégawatts, en aval de Kinguélé.

**Affaire Santullo**

**"Les chantiers redémarrent"**

**SM**  
Libreville/Gabon

**APRÈS** l'accord signé hier entre le ministre du Budget et des Comptes publics, Christian Magnagna, et le président directeur général de Sericom, Guido Santullo, ce dernier a décidé de reprendre les travaux de ses chantiers suspendus depuis quelques mois, à travers plusieurs provinces du pays. Une entente, actée par la signature d'un accord entre les deux parties (Gouvernement et le Groupe Santullo), sous la médiation du vice-Premier

ministre, ministre de la Justice et des Droits humains, Garde des sceaux, Séraphin Moundounga, a été trouvée hier au cabinet de ce dernier. La principale clause de cet accord est le paiement des factures qui sera effectif dans les tout prochains jours. « Il y a quinze jours, le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, a manifesté sa volonté de voir les chantiers reprendre et je me suis exprimé sincèrement et sans rien truquer. C'est ainsi qu'il a été prévu, dans cet accord, que l'Etat débloque 42 milliards de francs (...) dans les jours qui suivent, et qu'il procède à la vérification de toutes nos factures, et également

que soit installées des missions de contrôle sur tous les chantiers, tout en revoyant certaines modalités qui n'y existaient plus», a déclaré Guido Santullo au sortir de la rencontre. Cet argent devra, nul doute, permettre de ramener la confiance entre les deux parties. « Nous avons désormais l'assurance que nous serons entièrement payés. C'est d'ailleurs pourquoi la reprise de ces travaux était prévue pour ce vendredi même, à Ndendé, où il y a déjà une mission de contrôle sur place», a-t-il poursuivi. Au total sept chantiers étaient en arrêt dont le pont de Kango et la route nationale.



**Les deux parties sont reparties satisfaites après la signature de l'accord.**

**Programme national des Activités génératrices de revenus (AGR 2015)**

**Visite du périmètre agro-pastoral d'Alibandeng**

**AJT**  
Libreville/Gabon

**DANS** le cadre de son programme national "AGR 2015", notamment l'appel à projets aux associations et autres coopératives, lancé le 9 octobre dernier, le Fonds national d'aide sociale (Fnas) a initié une série de visites des sites des coopératives et des associations ayant sollicité l'accompagnement dudit Fonds. A cet effet, une délégation du Fnas, composée d'assistants suivi-évaluation, s'est

rendue récemment sur les sites d'exploitation de la Coopérative des maraîchers et éleveurs du Gabon (Coomeg), au quartier Alibandeng, dans le premier arrondissement de Libreville. But de ce déplacement : échanger avec les promoteurs de la coopérative sur l'avancement des différents dossiers, confronter la réalité de leurs demandes à celles du terrain et recueillir des informations complémentaires sur les activités sollicitées. Aussi, sur la dizaine de projets soumis à évaluation, seuls cinq (5) de cultures maraî-

chères ont été retenus. « Les activités sont effectives pour les 5 projets pour lesquels l'accompagnement a été sollicité. Il ne reste plus qu'à attendre leur validation effective par la commission des financements», indiquent les représentants du Fnas. Pour les coopérateurs, cette action rassurante marque l'intérêt particulier portée à leurs cas. « Nous sommes heureux, car votre présence témoigne de l'intérêt que vous suscitez nos dossiers. Comme vous avez pu le constater, nous sommes prêts et n'attendons plus que les financements de la

Banque gabonaise de développement», a indiqué le président de la coopérative, Alain Eko Zogo. A noter que le Fnas accompagne les projets, tous secteurs confondus. Prioritairement ceux des Gabonais économiquement faibles (GEF). En outre, il faut aussi être membre d'un groupement formel, d'une association ou d'une coopérative dont les membres sont reconnus comme des GEF. Le coût de l'accompagnement ne doit pas excéder cinq millions de francs. Pour le financement, le modèle fonctionne sur du 30/70 %,



**Le président de la Coomeg, Alain Eko Zogo (bleu), conduisant la visite.**

les 70% étant obtenus sous forme de micro-crédits auprès de la Banque gabonaise. Des emprunts dont la durée de remboursement ne doit pas excéder 24 mois.

<p><b>CHANGEMENTS</b></p> <p><b>COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 15/10/2015</b></p> <p><b>Union Gabonaise de Banque</b></p> <p>SiteWeb : <a href="http://www.ugb-banque.com">http://www.ugb-banque.com</a></p>	<p>FIXING</p>			<p>VENTE BILLETS (sans frais)</p>		<p>INDICES BOURSISERS</p>																																																																	
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>DEV</th> <th>EUR/DEV</th> <th>DEV/COT</th> <th>DEV/CFA</th> <th>DEV</th> <th>CFA</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>XAF</td> <td>xxxxx</td> <td>xxxxx</td> <td>xxxxxx</td> <td>1 EUR</td> <td>655,957</td> </tr> <tr> <td>USD</td> <td>1,1439</td> <td>1USD =</td> <td>573,439</td> <td>1 USD</td> <td>609,034</td> </tr> <tr> <td>CAD</td> <td>1,4756</td> <td>1CAD =</td> <td>444,536</td> <td>1 CAD</td> <td>468,172</td> </tr> <tr> <td>JPY</td> <td>135,2300</td> <td>1JPY =</td> <td>4,851</td> <td>100 JPY</td> <td>504,412</td> </tr> <tr> <td>GBP</td> <td>0,7397</td> <td>1GBP =</td> <td>886,788</td> <td>1 GBP</td> <td>923,692</td> </tr> <tr> <td>CHF</td> <td>1,0873</td> <td>1CHF =</td> <td>603,290</td> <td>100 CHF</td> <td>63168,85</td> </tr> <tr> <td>ZAR</td> <td>14,9957</td> <td>1ZAR =</td> <td>43,743</td> <td>100 ZAR</td> <td>4548,74</td> </tr> <tr> <td>MAD</td> <td>10,9497</td> <td>1MAD =</td> <td>59,906</td> <td>1MAD</td> <td>62,30</td> </tr> <tr> <td>CNY</td> <td>7,2583</td> <td>1CNY =</td> <td>90,373</td> <td>1CNY</td> <td>93,08</td> </tr> </tbody> </table>	DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	USD	1,1439	1USD =	573,439	1 USD	609,034	CAD	1,4756	1CAD =	444,536	1 CAD	468,172	JPY	135,2300	1JPY =	4,851	100 JPY	504,412	GBP	0,7397	1GBP =	886,788	1 GBP	923,692	CHF	1,0873	1CHF =	603,290	100 CHF	63168,85	ZAR	14,9957	1ZAR =	43,743	100 ZAR	4548,74	MAD	10,9497	1MAD =	59,906	1MAD	62,30	CNY	7,2583	1CNY =	90,373	1CNY	93,08	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>en date du</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>CAC 40</b></td> <td>15/10/2015</td> <td><b>4669,43</b></td> </tr> <tr> <td><b>DOW JONES</b></td> <td>15/10/2015</td> <td><b>16924,75</b></td> </tr> </tbody> </table>			en date du		<b>CAC 40</b>	15/10/2015	<b>4669,43</b>	<b>DOW JONES</b>	15/10/2015
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA																																																																		
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957																																																																		
USD	1,1439	1USD =	573,439	1 USD	609,034																																																																		
CAD	1,4756	1CAD =	444,536	1 CAD	468,172																																																																		
JPY	135,2300	1JPY =	4,851	100 JPY	504,412																																																																		
GBP	0,7397	1GBP =	886,788	1 GBP	923,692																																																																		
CHF	1,0873	1CHF =	603,290	100 CHF	63168,85																																																																		
ZAR	14,9957	1ZAR =	43,743	100 ZAR	4548,74																																																																		
MAD	10,9497	1MAD =	59,906	1MAD	62,30																																																																		
CNY	7,2583	1CNY =	90,373	1CNY	93,08																																																																		
	en date du																																																																						
<b>CAC 40</b>	15/10/2015	<b>4669,43</b>																																																																					
<b>DOW JONES</b>	15/10/2015	<b>16924,75</b>																																																																					
<p><b>BRENT (IPE) US Dollars/Baril</b></p> <p><b>15 Octobre : 48,97</b></p>																																																																							